

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
31/05/2018		2018-00 6667
	1. Intitulé du projet	
102 Downent: Flank	ltim de Peupliers.	
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom NETTO	Prénom DIDIE	R
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET 8318365	1900012 Forme juridique	44.20
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire	n°1
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 12 dimensionnement correspondant du projet	2-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des (Préciser les éventuelles rubriques issues d'au	
L10	Ner Codsement d'une sup	enficie rotale superieure
7,0	à 0,5 ha.	
	4. Caractéristiques générales du projet	
4.1 Nature du projet, y compris les éven	laire les plèces énoncées à la rubrique 8.1 du tuels travaux de démolition	tormulaire
		1.1.41
semilares rebendan	unbest enterent rolled an	his sandara.



middinina ir i i garago popularing ir processor.

and the second of the second o

and the

....

4.2 Objectifs du projet

-Maintien de parcelle en lon état d'ontretien.

Production de Corts d'course de peupher de qualité, domandé par des industries locales.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

-Randolina à tou - 200 penphons/ha entre novembre et mors (selon les conditions dinatiques), (environ 2 jours/ha) -Randolina à 10 mêtres des tours cultinés et à distance des Grasses.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pronées suivant la plantation :

- -Entretions du sol par travail superficiel des interlignes au printemps (t/2 goussan, t/2 1/2 journée/ha), sur sol ressuré pour éviter conières et tossement.
- Elagage on suivi tous les ons jusqu'à 8 ans ou mois d'Aout, pour une houteur élaguée - chépetif de 1/2 10 m.
- Pas de coupe d'édairce intermédiaire.
- Coupe des pupliers envisagée entre 12 et 15 ans (selon

ر والرواد الورد والمنظمة الأستان و وروسو من والاستان الآلات المنظمة والمنظمة والمنظمة والمنظمة والمنظمة والمنظم والمنظمة وا والمنظمة وا

4.4 A quelle(s) procédure(s) adminis La décision de l'autorité environnem Near			
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie alobale de l'opération	on - préciser les	s unités de mesure utilisées
	deurs caractéristiques		Valeur(s)
- Plantation de peuplis	: cellering s and as		
Section ZC			1 ha 12a
			0 ha 93 a 50kg
Sedin Z	C 46		0 100 200 100
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. Do 1	1-23"E Lat. 44.028:13."N
"Les Burthes. Est" 47200 HONTPOUILLAN Seclin ZC131 Superfrick 1 ha 12a Socien ZC 46	Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	Long°	_'"_ Laf°'_"_
4.7 S'aalt-il d'une modification/exten	u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d nt les projet et	ne existant ?	Out Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

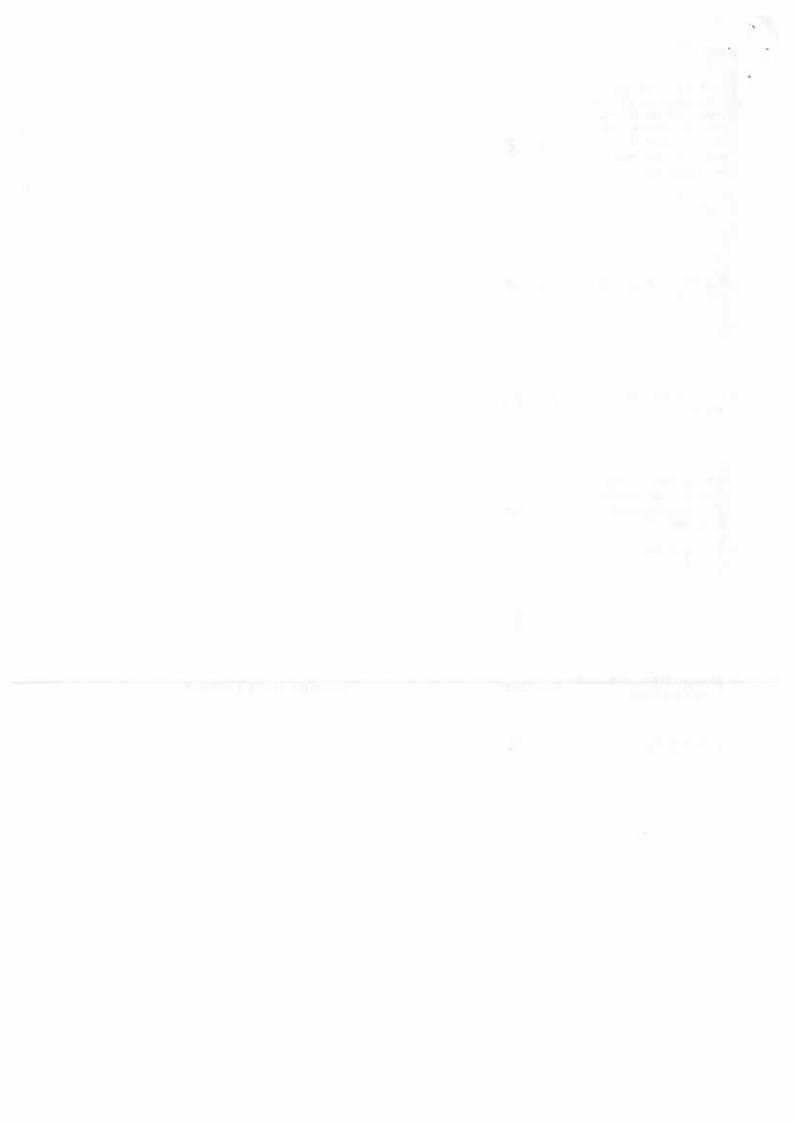
Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		\boxtimes	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		\boxtimes	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?		\boxtimes	
Dans une zone de répartition des eaux ?		\boxtimes	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?			
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		Ø	



6. Caractéristiques de l'Impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? X Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire 凶 en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les 囟 ressources naturelles du sol ou du soussol? Par rapport aux cultures agricales précédentes, la plantation de peupliers pouroit avoir un rôle positif sur la brichiversité Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la filtration das come biodiversité existante : faune, flore, habitats, ... let ub milougé continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il 冈 susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au

Formulaire Standard de Données du site ?



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		区	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	¥		Conversion d'un espece agricale en espece forestier. Le retour à un usage agricale ulterieur n'ed-pos compramis.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		M	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		Ø	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?			La précence de peuphers m'engendre pos de risque sombable pour les populations la fourse et la flore présentes sur la parcelle dus obstans. Les peupliers sur sujets à différents risques sandonses, et en présent le risque et réduit l'impat éventuel par le chaix des voirités utilisées, et par la diversité de ces voirets et des agrés de plantotions.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	2 c' - 1.1 d'annie (trateur) des la parcella
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		M	Jes moterals utilisés partuellement pour les travoux (Rose travoux et exploitation) sont du même type que les moterals agritales amenés à circules virs et sur les percelles concernées. Le prijet n'entraîne dan pos de musances amenés partirellement.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		Au centraire, le rêle des ferrèls, et du Peupler en particulier (grâce à sa cressource rapide), dans le stochage du CO2, est reconnu.
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X.	Au contraire, le rêle filtrent et épurateur des peupleraies, vols à vos du ool et des coux, cot égolement recommu.
	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	Ø	



Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	Ø	The peoplerie m'apartement excepte déjà depuis plusieurs années sur la parcelle voisire du projet, ces parcelles étant situées ou mulieu d'autres peupleroises dans la plaire de la Couranne.
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X	Hormis le changement de culture, la plantation n'entraine pas de changement dans les colontes Rumaines lives ouce paralles ou oux abords (charse, pêche enculvables, randannée).
6.2 Les incide approuvés			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incide	ences du projet Identifi Non X Si oui, décr		ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? :

171		
né	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joi ne annexe traitant de ces éléments) :	
-	Flankation à 10 mêtres des terres cultivés et à distance des firssés. Entretures mécaniques privilégiés (Introde Shiniques mon recomm (Nr. Certification ou désherbage pas utilisés dans mes peupleroises. (Nr. Certification ou désherbage pas utilisés dans mes peupleroises. Après 3 cm 4 ans, enlèvement des filets de protection contre les animouses.	
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluat nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	ion
		01
L	I cua estimana que la priget pouvoit être dispensé à évaluation onvivouvement	42050
	siber enimade en tomethe ask em's tos arehand at milletalas - : rei	nolo
3	Las peus Cacilement réversibles à l'abandon des terroins.	
6	y as bong and beginning to the second of the	
	- Les vaname barres son cultures and recumulations agrages.	
	- a british we combrated boo of beginning or saying	ع
A	- Les tranoux primes ort confermes oux recommandations actuelles, - Ce prizet me comprende pos de partentill agranamique et à cologique e la Paralle Il me parait pas succeptible d'entrainer de nuisances on	
X	. Of toget survivoremental negatives toget !	
_	Combact against a Samo.	
E	8. Annexes	
8	.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
ı	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c),	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de,1'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et	
	Complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan	الخسب

devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours

Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est

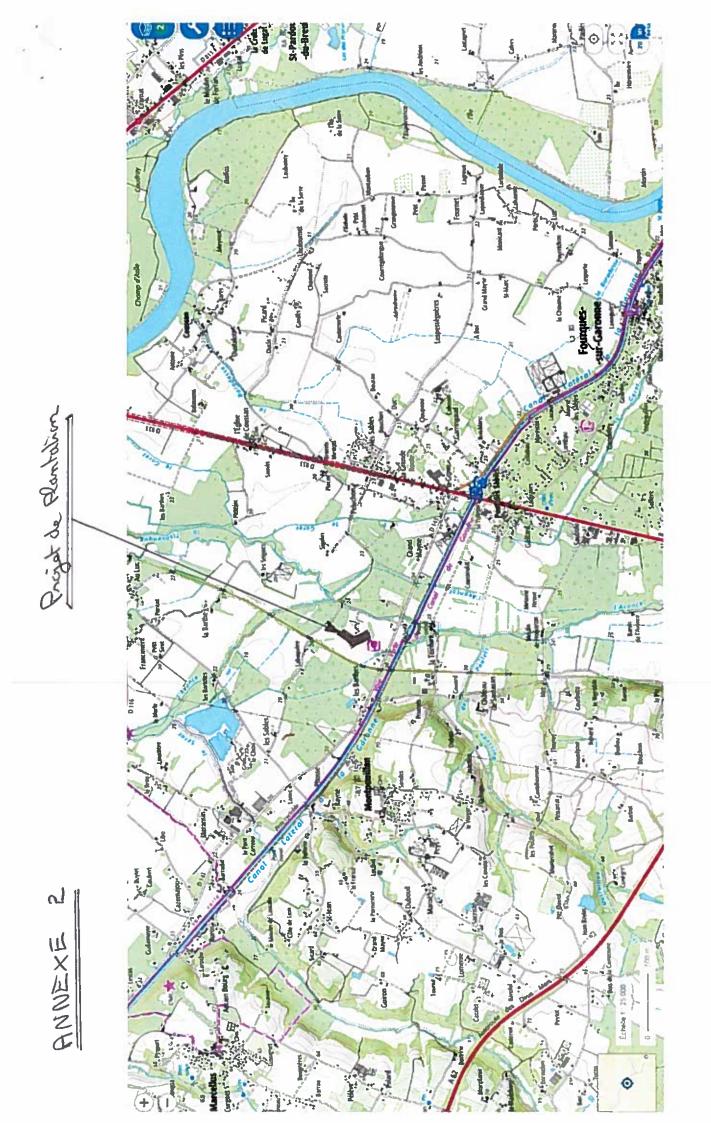
d'eau;

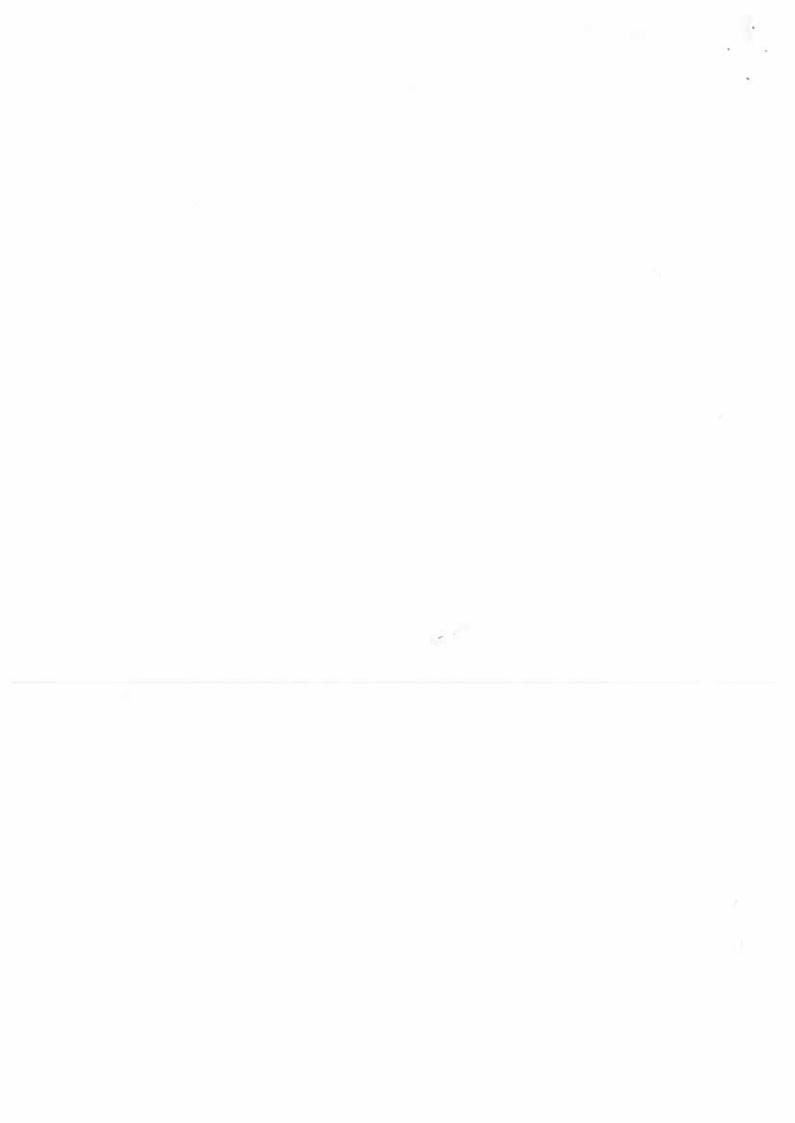
susceptible d'avoir des effets.

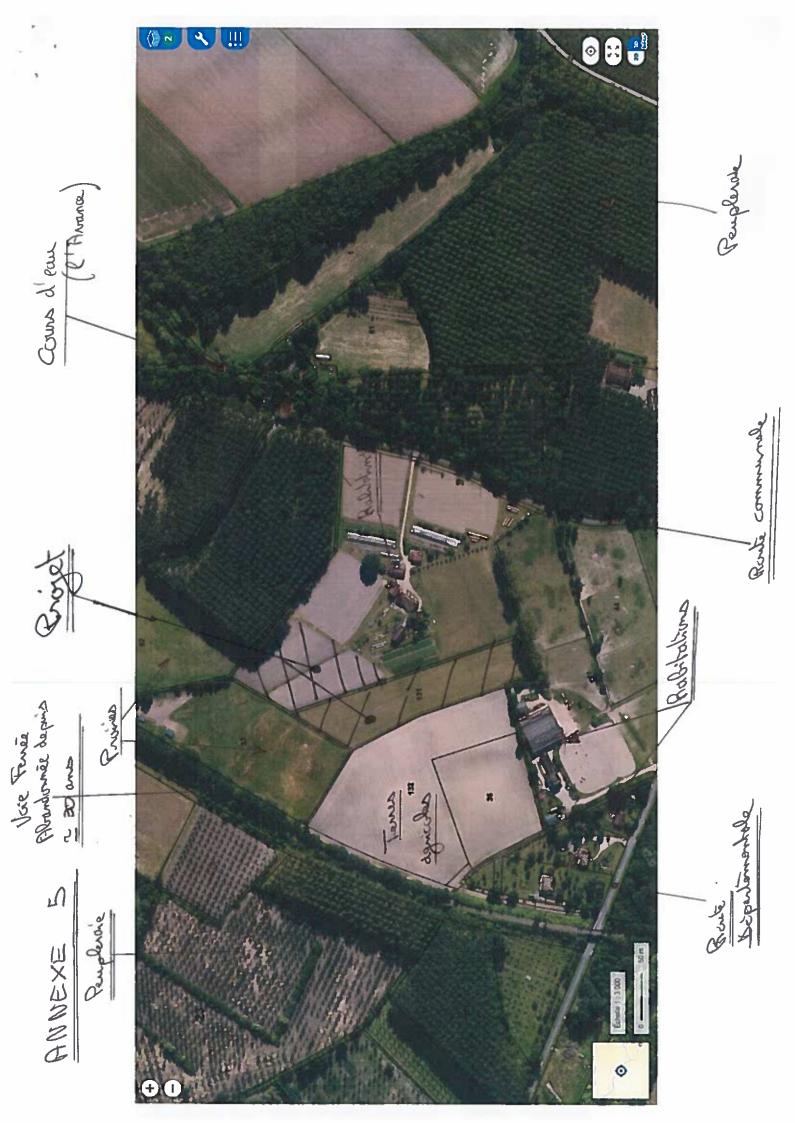


	C	Objet	
	9. Engagem	ent et signature	
100000		Control of the Contro	
Je certifie su	r l'honneur l'exactitude des renseignements ci	i-dessus 🔀	
Je certifie su Fait à		i-dessus	
	r l'honneur l'exactitude des renseignements ci		



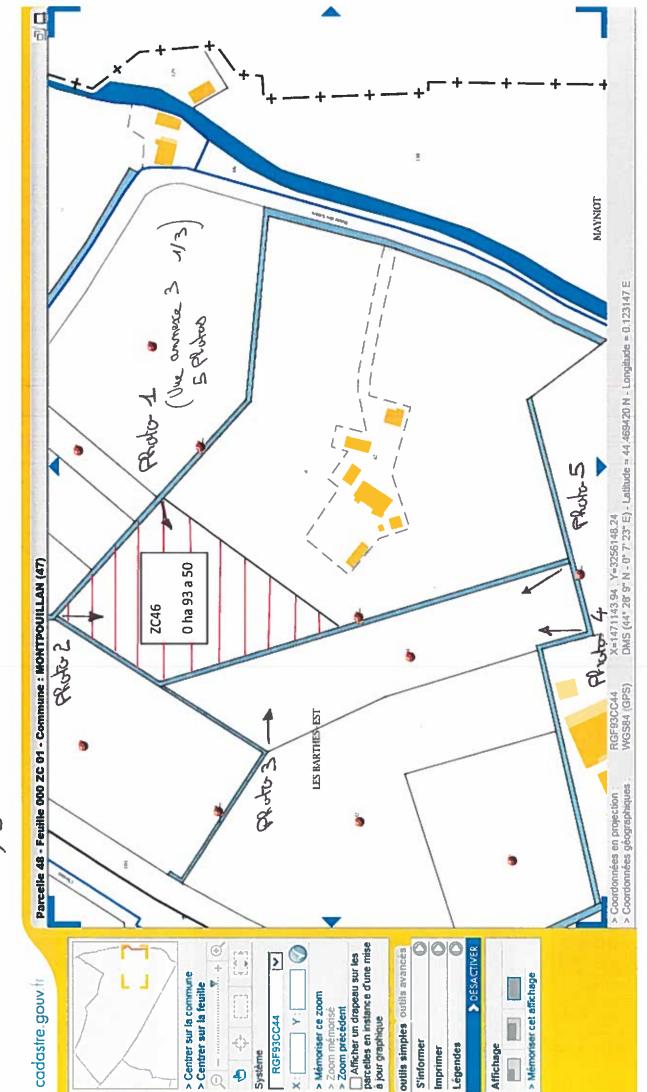


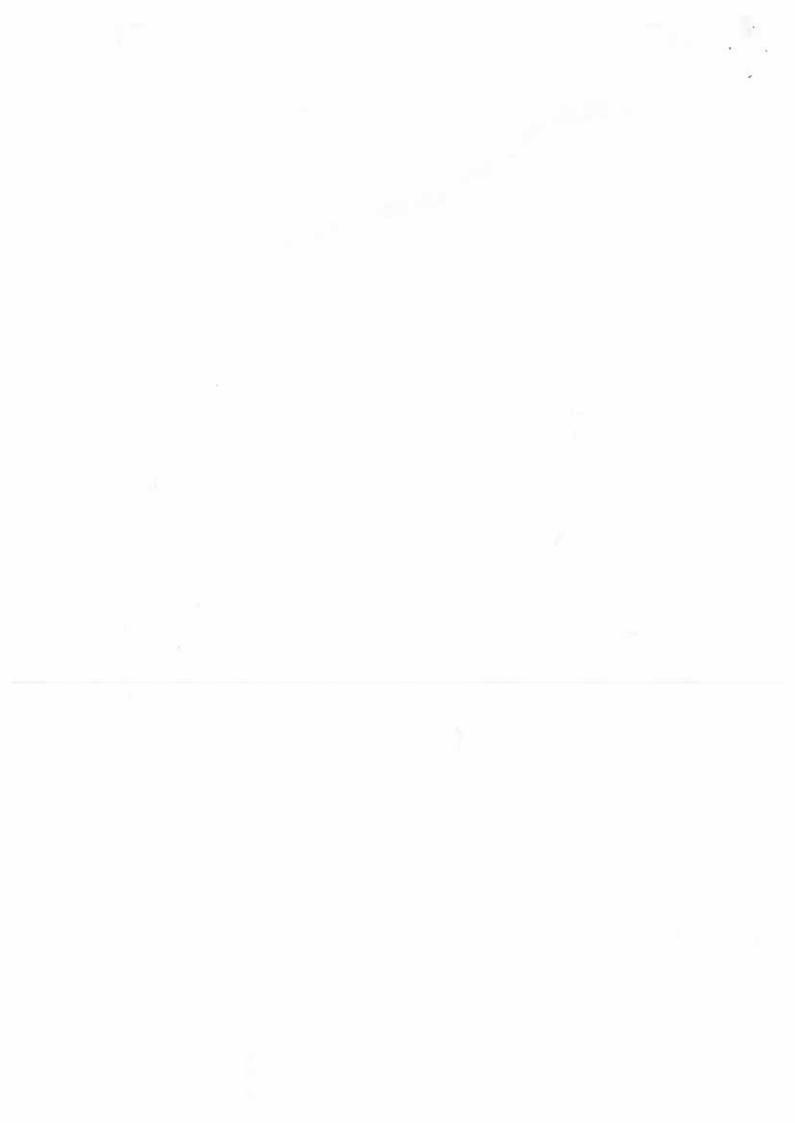




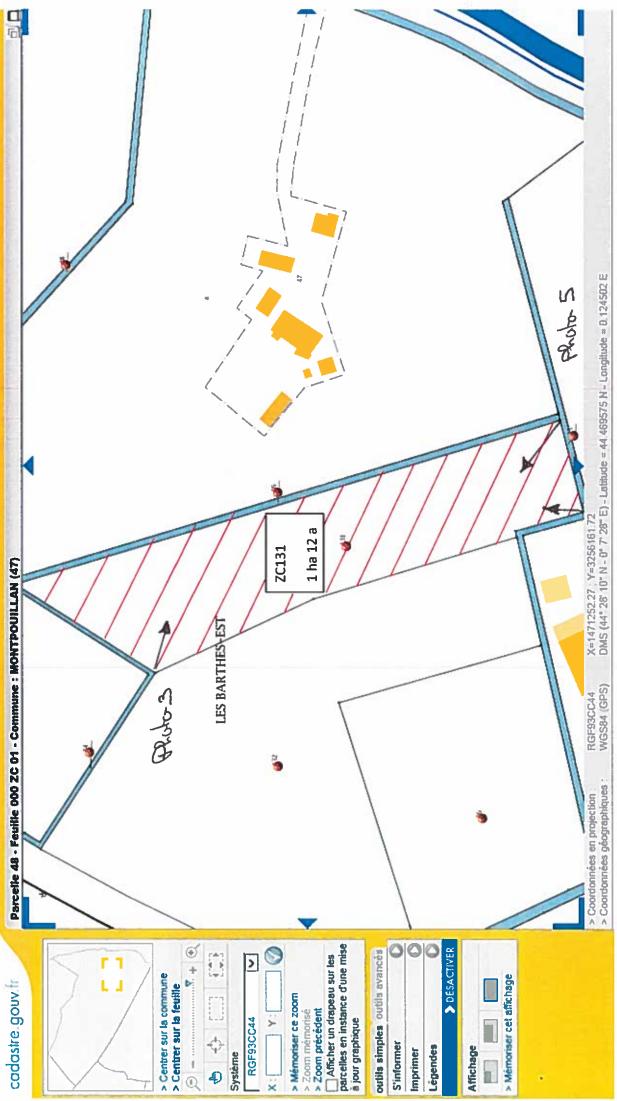


ANNEXE 4





5/3



上号艺



ANNEXE 3 1/3

5 Photos dans un environnement proche:

Photo1:



Photo 2:





Photo 3:



Photo 4:



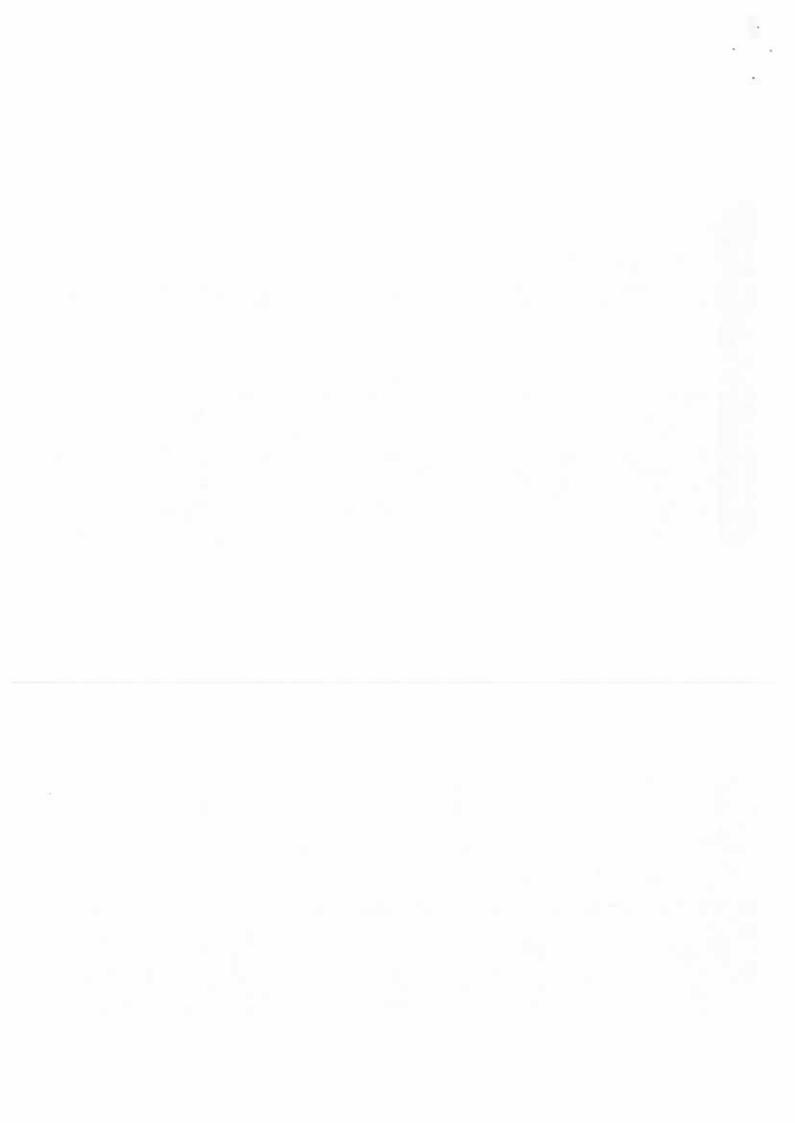


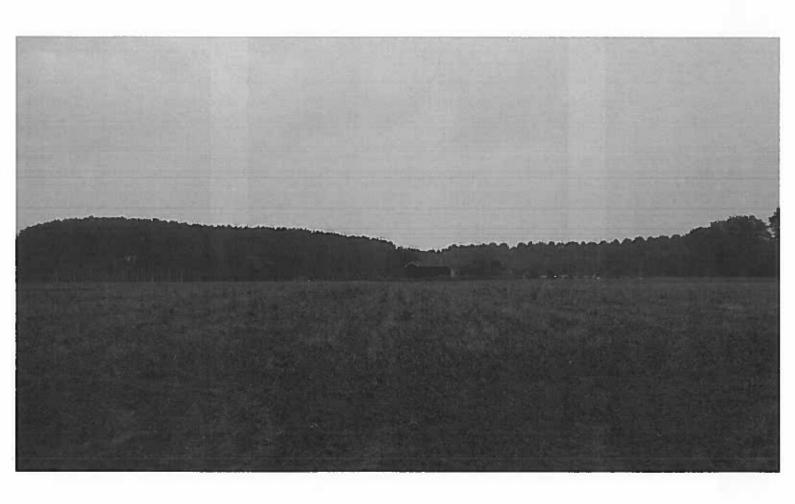
Photo 5:





ANNEXE 3 2/3

Photo dans un environnement lointain:





ANNEXE 3 3/3

Photos concernant diverses Peupleraies que nous possédons:

Plantation de 2007 :



Plantation de 2016 :





